

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	71 (1991)
Heft:	3
Artikel:	Faire de l'Ile-de-France une des grandes métropoles de l'Europe de demain
Autor:	Krieg, Pierre-Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faire de l'Ile-de-France une des grandes métropoles de l'Europe de demain

Pierre-Charles Krieg, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

Si le monde change actuellement à grande vitesse, l'Ile-de-France se trouve aussi à un important tournant de son histoire. Dans le nouveau contexte de l'émergence des grandes métropoles et si elle veut prospérer, elle doit s'imposer comme l'une des principales régions économiques de l'Europe de demain.

De même qu'il y a un siècle, l'essor de certaines villes a, en partie, reposé sur le métro et le chemin de fer associés à un fort potentiel scientifique et industriel, actuellement encore les infrastructures et les aménagements se trouvent au centre du développement.

L'Ile-de-France entend être très active en ces domaines à travers ses institutions, et en particulier le Conseil Régional.

Sa politique s'articule autour de trois priorités :

- l'aménagement cohérent de l'espace régional pour éviter les déséquilibres qui entraînent le mal-vivre ;
- la création ou la modernisation d'infrastructures à vocation internationale ;
- le souci de préserver l'environnement et un patrimoine unique en Europe.

En matière d'aménagement, il faut développer et maintenir le maximum de cohérence entre nos différents pôles pour concilier des conditions de vie agréables pour tous et les nécessaires besoins des entreprises, sources de progrès et de richesse.

DE LA VILLE À LA MÉTROPOLE URBAINE

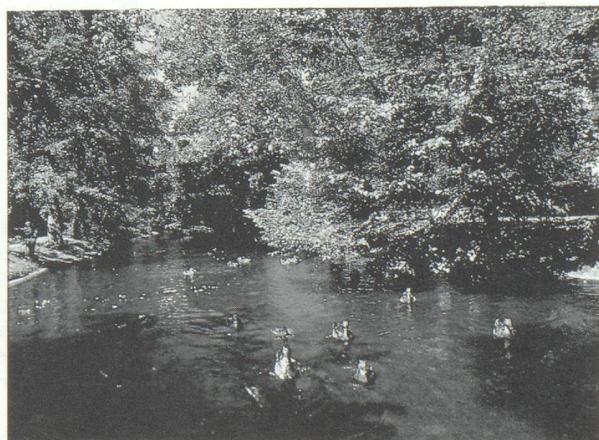
Depuis trente ans, époque de notre premier schéma directeur régional, l'Ile-de-France, en effet, forme un ensemble qui, en dehors de sa couronne rurale et agricole, concentre 70 % de la population et les principales activités économiques, dans un quadrilatère d'à peu près 60 km d'Est en Ouest, sur 50 km du Nord au Sud. Au sein de ce vaste périmètre quelques pôles plus spécifiques sont apparus. Si Paris intra-muros demeure le siège des grandes banques, des activités financières en général (bourse), des secteurs traditionnels (haute-couture, joaillerie, parfumerie), et de tout un tissu de PME/PMI ou de sièges sociaux, ce sont la petite et la grande couronnes qui ont connu les plus forts développements ces dernières années : pôle d'affaires autour de La Défense ; pôle de transport et de fret autour de Roissy/Garonne ; pôle de la re-

cherche théorique ou pratique avec Massy/Saclay/Orsay ; pôles industriels des vallées amont et aval de la Seine. Enfin, d'ores et déjà, il faut prévoir les nouvelles extensions et le troisième aéroport international qui devra répondre aux besoins du 21^e siècle commençant.

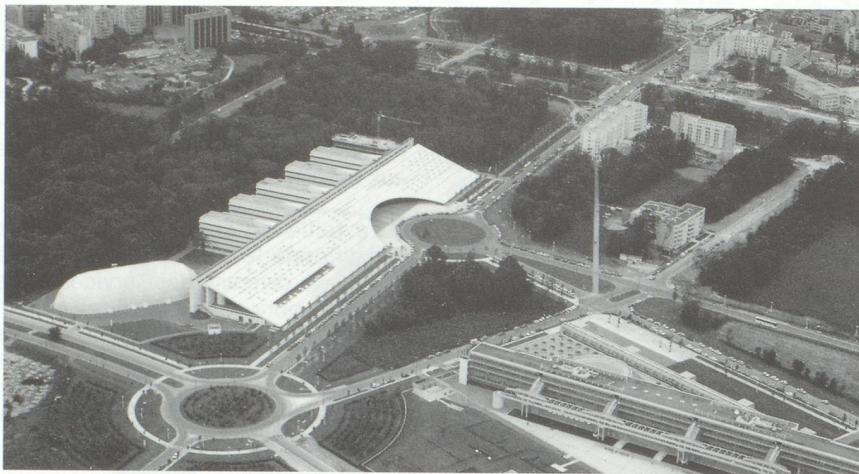
La taille de ces différents pôles conditionne leur attrait et la qualité comme la diversité des services qu'ils pourront offrir. Ces pôles deviennent ainsi, à l'échelle de la région, ce que pouvaient être jusqu'alors les quartiers de la capitale. C'est ainsi que l'on passe de la ville à la métropole urbaine.

LA FORMATION : UN DES ATOUTS DE L'ILE-DE-FRANCE

Mais la qualité des infrastructures et le développement des pôles ne seraient rien s'il n'y avait, derrière, les hommes. La qualité de la formation est donc aussi importante et l'Ile-de-France présente sur ce point des atouts non négligeables. Forte de ses dix-sept universités, elle regroupe plus de 55 % du potentiel national de recherche et accueille la plupart des grandes écoles. Pourtant la formation ne peut s'enfermer dans un élitisme qui ne répondrait ni aux aspirations du plus grand nombre désireux d'acquérir une bonne formation, source d'une carrière réussie, ni aux besoins d'une économie moderne qui demande de plus en plus de compétences.



...« L'Ile-de-France, une région où la qualité de la vie est prioritaire »... Photo : H. Garat. © Mairie de Paris



Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique à Marne-la-Vallée (E.S.I.E.E.). © Conseil Régional d'Ile-de-France.

Nous développons donc la formation professionnelle continue et l'apprentissage pour répondre aux nouveaux besoins. Ainsi, à titre d'exemple, l'ouverture en 1992 d'Eurodisneyland à l'Est de la capitale, entraîne la mise en place de plusieurs centres de formation allant des langues, aux métiers du tourisme en passant par l'hôtellerie-restauration, et spécialement étudiés pour répondre aux besoins spécifiques de ce bassin de plus de 10.000 emplois.

C'est le même pragmatisme que nous essayons d'appliquer aux autres grands pôles pour faire coïncider au maximum emploi et formation.

FAIRE RESPIRER L'ILE-DE-FRANCE

Mais ces aménagements, comme ces soucis pédagogiques, ne seraient pas suffisants à eux seuls. Il convient aussi de faire "respirer" l'Ile-de-France, pour permettre les nécessaires échanges avec l'extérieur, mais aussi pour faciliter les meilleures conditions de vie. Nous privilégiions ainsi les trois réseaux de transport nécessaires à la vie économique actuelle : réseau de proximité avec les autoroutes péri-urbaines (A86) et les transports en commun (métropolitain dont les lignes sont prolongées, R.E.R., nouvelles lignes : EOLE, METEOR, ORLYVAL ; réseau régional soit classique (Francilienne), soit nouveau (projet ICARE de réseau souterrain) complétés par les intercon-

nexions régionales du réseau TGV (Massy au Sud, La Défense à l'Ouest) et au projet ORBITALE de bouclage de tous les réseaux de transports en commun ; enfin, réseau international autour des deux aéroports, du réseau de TGV qui met les principales villes de France et d'Europe à moins de trois heures du centre de l'Ile-de-France et bien sûr des grandes autoroutes dont certaines vont connaître un nouvel essor, tel le futur axe Paris/Londres qui sera la première conséquence concrète du tunnel sous la Manche.

S'OUVRIR DES MAINTENANT AUX TECHNIQUES DE DEMAIN...

Cependant de nos jours, la circulation ne se limite pas à celle des hommes et des choses. Elle englobe aussi celle de l'information. Ainsi, le Conseil Régional participe à la réalisation d'un véritable réseau moderne de télécommunication à haut débit : la "Francilienne des télécommunications" utilisant les derniers progrès de la fibre optique. Les principaux pôles et centres d'affaires seront ainsi reliés selon les plus récentes techniques, soit entre eux, soit avec leurs homologues à l'étranger, tant pour les communications inter-entreprises que pour celles entre les centres de recherche.

En s'ouvrant dès maintenant aux techniques de demain et en les mettant en place, le Conseil Régional d'Ile-de-France entend faire de la

région capitale de la France, une place très attractive pour tous nos partenaires internationaux.

...EN DEMEURANT UNE TERRE DE TRADITION

Au-delà de cette fonction innovante nécessaire pour être une des grandes métropoles de demain, l'Ile-de-France entend aussi demeurer une terre de tradition, de patrimoine où la qualité de vie correspondent bien à l'image que l'on se fait habituellement par delà nos frontières.

Il y avait là un potentiel à préserver. Il est fait de bâtiments ou lieux historiques, églises, châteaux, mais aussi de paysages, de forêts et de cours d'eau qui de tous temps ont autant inspiré les artistes qu'ont été appréciés des habitants.

Il fallait non seulement préserver ce qui existait, mais encore plus le mettre en valeur et en faire un atout supplémentaire. L'Ile-de-France, ainsi, n'entend pas être uniquement une région performante, elle veut aussi être celle de la qualité de vie. Elle tient à faire coïncider les deux estimant qu'ils s'entraînent l'un et l'autre beaucoup plus qu'ils ne se nuisent. Déjà de nombreuses entreprises étrangères viennent installer leurs quartiers généraux, ou des établissements nouveaux parce qu'elles savent qu'en plus des bonnes infrastructures - qu'elles peuvent trouver ailleurs - elles auront en Ile-de-France aussi un environnement gratifiant.

La charte régionale, que nous venons d'établir et de rendre public en juin, insiste tout particulièrement sur ce point. Elle affirme la nécessité de prendre en compte avant toute grande opération, son impact sur la qualité de la vie.

C'est à notre sens un très bon placement pour l'avenir, autant qu'un moyen de préparer un monde heureux aux générations qui nous succéderont.

L'Ile-de-France est bien ainsi une région active, moderne, fidèle à son image. Tout cela concourt à en faire une des métropoles les plus attractives d'Europe tant pour les entreprises que pour les hommes. ■